

Thème 1

Les pouvoirs de la parole

Introduction générale

« La seule chose qui élève l'homme au-dessus de l'animal est la parole ; et c'est elle aussi qui le met souvent au-dessous. », écrit E.-M. Cioran dans les *Cahiers*. Voilà qui ouvre en peu de mots tout un champ de questionnements d'une extraordinaire fécondité que cette première partie de l'ouvrage invite à parcourir.

Certes, parler est le privilège de l'homme seul, ce qui le distingue et le met à part dans l'ordre de la nature : **l'homme est « un animal qui parle »**, ce qui signe par là son apanage intellectuel. Mais, d'emblée se mesurent les risques des usages de la parole en même temps que son potentiel : parler permet en effet de dire, de penser, de raisonner, de concevoir, de communiquer, d'informer, de convaincre, de créer, d'inventer, voire d'écrire... mais parler, c'est aussi répéter, ânonner, bavarder, ratiociner, invectiver, critiquer, mentir, ruser, persuader, bonimenter, séduire... Réfléchir aux « pouvoirs de la parole », c'est bien penser ce que « peut », au sens le plus plein du verbe, la parole. Or, elle est, comme on vient de l'esquisser à gros traits, une faculté dont chaque qualité a son revers, et qui a d'abord à voir avec l'usage particulier qui est fait de la langue et du langage.

Le dictionnaire rappelle la distinction fine entre ces termes aisément confondus : le **langage** désigne la faculté des hommes à exprimer une pensée et à échanger entre eux au moyen d'un système commun de signes conventionnels – qui constituent justement la **langue** – quand la **parole** désigne assez largement l'expression verbale et verbalisée de cette pensée. À cet égard, la terminologie linguistique et la réflexion sur ces thèmes se nourrissent aujourd'hui des travaux essentiels de **Ferdinand de Saussure** et d'**Émile Benveniste** : la langue est constituée comme un code, un réservoir de possibles dont la parole est la mise en œuvre – c'est-à-dire une réalisation intellectualisée et volontaire qui use de la langue. De ce fait, apparaissent ici le caractère profondément dynamique et la dimension spécifiquement individuelle de la parole. De même, on comprend aisément que l'échange de paroles suppose une langue commune, tout comme la langue n'a de raison d'être que si l'on use d'elle ; autrement dit, langue et parole se supposent mutuellement. Rétrospectivement, il n'est donc pas anodin que l'exercice de la parole humaine se déploie d'abord dans la cité grecque : lieu de constitution de la communauté politique et espace de consolidation de la langue, la cité antique héberge autant qu'elle autorise les possibilités de parole des hommes.

L'**envergure chronologique** proposée par le programme mène de l'Antiquité à l'âge classique, c'est-à-dire des balbutiements de l'homme qui s'approprie peu à peu la parole, à un **xvii^e siècle** qui en signale la maîtrise patentée par l'ambition d'une codification de tous les discours. Il nous faut donc commencer par l'origine d'un « apprentissage » ou d'un « apprivoisement » de la parole

par ceux qui, initialement, n'envisageaient guère une autonomie de leur condition par la conquête du parler.

En effet, dans ce large v^e siècle avant Jésus-Christ, en même temps que s'élabore le modèle de la démocratie athénienne, en même temps que les arts recouvrent l'Acropole de monumentales constructions qui défieront le temps, en même temps que des lois humaines envisagent de créer une justice proprement humaine, la parole accompagne l'avènement de « l'homme sans dieux ». Cette origine historique est fondamentale pour le thème de ce chapitre : elle conditionne l'évolution des usages de la parole.

Ainsi donc, **l'art de la parole** (chapitre 1) témoigne d'un nouveau positionnement de l'homme dans le monde. Elle lui ouvre des champs de savoir et d'investigation nouveaux et exaltants : la philosophie, la politique, l'histoire et la littérature, par exemple ; elle s'organise aussi : la dialectique philosophique et l'art rhétorique témoignent de l'effort des hommes pour structurer leurs discours, pour clarifier leurs pensées, pour inventer des formules qui soient justes ; et forte de ses procédés, elle accompagne le questionnement sur soi, elle éclaire les sentiments ; mais elle devient aussi peu à peu capable de s'amuser d'elle-même : jouer avec les mots est symptomatique d'une parole consciente des possibilités du langage. De la Grèce antique au Moyen Âge, les ressources découvertes et expérimentées par les auteurs, philosophes ou écrivains, dessinent un panorama infiniment riche qui éclaire les relations de l'homme avec le monde, avec les autres, avec lui-même.

De cette capacité à user du langage pour dire les choses et pour parler en son nom découle naturellement l'idée d'une **autorité de la parole** (chapitre 2). Certes, parler à autrui s'entend spontanément comme dialogue ou comme échange. Mais, dans un tel contexte, peuvent aussi se nouer des relations de hiérarchie, explicites ou sous-entendues : les mots sont alors un moyen efficace d'asseoir sa suprématie sur l'autre, en ordonnant, en jugeant, en récusant, en affirmant, en justifiant, en accusant, en condamnant... Vaste est le champ des possibles dans les interactions permises par la parole, quand l'un veut prendre l'ascendant sur l'autre. Toutefois, dire, c'est aussi avoir à faire avec le réel et la vérité. S'ouvre ainsi, en plus du questionnement précédent sur les jeux de pouvoir entre « moi et autrui », une autre dynamique problématique : celle qui interroge la capacité du langage à nommer et à décrire justement ce qui existe. S'il est possible désormais de n'en référer qu'à soi pour comprendre le monde, alors comment être certain de formuler avec justesse une parole conforme à la réalité ? La légitimité de la parole et son degré de vérité deviennent un véritable enjeu : d'Homère à Vincent de Beauvais, textes et récits explorent sans relâche les ressorts d'une parole qui veut gouverner.

Évidemment, l'usage éclairé de la parole transforme rapidement celui qui l'exploite en expert, habile dans un art bien commode : agir à sa guise sur autrui. Toutes **les séductions de la parole** (chapitre 3) sont d'abord au service

de la conviction et de la persuasion ; il s'agit alors d'argumenter, certes, mais aussi de glorifier ou de condamner en choisissant à dessein ses formules ; la parole enjolive ou égratigne à l'envi, elle porte aux nues ou critique, elle exalte ou enlaidit. Il suffit de savoir s'en servir, d'apprendre à s'en servir, de faire d'un instrument une arme ou une caresse selon son désir ou le but à atteindre. Et la raison devrait bien avoir à se méfier de cette volonté de prise de pouvoir ! La flatterie, le compliment, le dithyrambe, l'ironie, la fourberie, la spéciosité... sont des ruses innombrables qui servent efficacement le pouvoir comme le rire : des sirènes homériques aux moutons de Maître Pathelin, les beaux parleurs – dans les deux sens de l'expression – sont légion.

Cette première partie de l'ouvrage propose donc un itinéraire construit, de texte en texte, et de littérature en philosophie pour élaborer une réflexion autour de ces trois aspects. Chaque extrait choisi s'assortit d'une mise en contexte, d'une présentation et d'un commentaire qui en relève les aspects littéraires et philosophiques.

Bibliographie indicative

• L'art de la parole

Gorgias, Protagoras, Antiphon [extraits]. Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane [extraits de tragédies et de comédies]. Thucydide, Guerre du Péloponnèse [livre 5, dialogue des Athéniens et des Méliens] (v^e s. av. J.-C.). Isocrate, Sur l'Echange [éloge du logos], Platon, Phèdre [les procédés de la rhétorique]. Aristote, Rhétorique [premier et troisième livres]. Orateurs attiques [Lysias, Démosthène] (iv^e s. av. J.-C.). Cicéron, De l'invention, Brutus, L'orateur [extraits] (i^{er} s. av. J.-C.). Quintilien, Institution oratoire [extraits] (i^{er} s.). Jean de Salisbury, Metalogicon [I.17, Éloge de l'éloquence] (1148). Guillaume de Machaut, Prologue, Le Veoir Dit (vers 1364). François Villon, Le Testament, et Ballades (milieu xv^e s.). Sermons joyeux et parodiques [par ex. saint Hareng ou sainte Andouille] (xv^e s.).

• L'autorité de la parole

Homère, Iliade, chant II [discours d'Agamemnon] ; chant VIII [l'ambassade]. Hésiode, Théogonie [invocation des Muses] (viii^e -vii^e s. av. J.-C.). Solon, Élégies, IV [« Notre cité »]. Xénophane, fr. 2 [le savoir dans la cité] (vi^e s.). Parménide, Poème [rencontre de la déesse]. Pindare [extraits]. Hérodote, Enquête, I.1. Thucydide, Guerre du Péloponnèse [livre 2, oraison funèbre de Périclès] (v^e s.); Platon, Apologie de Socrate, Ménexène, Théétète [digression sur l'orateur et le philosophe] (iv^e s.). Cicéron, Catilinaires, Philippiques (i^{er} s. av. J.-C.). Tite-Live, Histoire romaine [21 et 34, discours insérés dans la trame du récit historique] (i^{er} s. av. J.-C. – i^{er} s.). Tacite, Dialogue des orateurs, Annales [I.31-52, révolte des légions de Germanie et allocution de Germanicus] (i^{er}-ii^e s.). Saint Augustin, Les Confessions [extraits] (iv^e-v^e s.).

La Chanson de Roland [extraits, discours épiques] (xii^e s.). Rutebeuf, Le miracle de Théophile (xiii^e s.). Jean de Meung, Roman de la Rose [2^e partie] (xiii^e s.). Thomas d'Aquin, Somme contre les Gentils [extraits]. Vincent de Beauvais, Miroir de la doctrine [Prologue, livre 1] (xiii^e s.).

- **Les séductions de la parole**

Homère, Iliade [chant VI, les adieux d'Hector], Odyssée [chant VIII, Démodocos; chant XII, les sirènes] (VIII^e-VII^e s. av. J.-C.). Tyrtée, fr. 12 [la cité pleure ses guerriers] (VII^e s.). Gorgias, Éloge d'Hélène. Aristophane, Les Nuées (V^e s.). Platon, Ion, Gorgias, Phèdre, République [extraits]. Aristote, Rhétorique [deuxième livre sur la persuasion], Poétique (IV^e s.). Sénèque, Consolations, tragédies (I^{er} s.). Boèce, La Consolation de la philosophie (VI^e s.). Abélard, Histoire de mes malheurs (XII^e s.). André le Chapelain, Traité de l'amour (XII^e s.). Le jeu d'Adam (XII^e s.). Tristan et Iseult (XII^e s.). Boncompagno da Signa, La Roue de Vénus (XII^e-XIII^e s.). Dante, La Vie nouvelle [extraits] (1292-1295). Le Roman de Renart [branches I, IV, X] (XII^e-XIII^e s.). Le Roman de la Rose [le discours de Raison, Raison contre Amour] (XIII^e s.). Le Roman de Flamenca (XIII^e s.). La Farce de Maître Pathelin (XV^e s.).

- **Prolongements**

Érasme, La civilité puérile (1530). Baldassar Castiglione, Le livre du courtisan (1528). Shakespeare, Jules César [discours d'Antoine] (1623). Descartes, Discours de la méthode (1637). Baltasar Gracián, L'Homme de cour (1647). Corneille, Racine, Molière [extraits de tragédies et comédies]. Pascal, Les Provinciales (1656-1657). La Fontaine, Fables (1668-1694). Bossuet, Sermons (à partir de 1669). Boileau, Art poétique (1674). Madame de Sévigné et épistoliers des XVII^e et XVIII^e siècles [extraits]. Dumarsais, Des tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue (1730). Rousseau, Essai sur l'origine des langues (1781). Laclos, Les Liaisons dangereuses (1782). Hugo, Les Contemplations [Réponse à un acte d'accusation] (1856). Exemples d'éloquence parlementaire et politique des époques modernes et contemporaines.

L'art de la parole

Synthèse de cours

Introduction

Ce chapitre tente de tracer les grandes lignes de l'élaboration d'un art de la parole ; c'est-à-dire, pour le dire très simplement, de tout ce qui peut permettre d'exprimer quelque chose en son nom, en prenant donc en compte : qui parle ? Pour dire quoi ? À qui ? Et dans quelle intention ? Nécessairement, cette mise en place de longue haleine pose une multitude de questions, eu égard à la nature des paramètres convoqués par le simple fait de parler.

Le chapitre est donc organisé en 5 points ainsi coordonnés :

- la parole est originellement confondue avec la vérité de ce qui est, elle est de nature divine (1)
- les aspirations de l'homme à fonder sa propre parole procèdent d'une laïcisation du monde et vont de pair avec une structure politique d'un genre nouveau : l'art de discourir s'invente sur ces bases (2)
- parler cependant ne se conçoit pas seul : l'adresse à autrui conditionne les moyens mis en œuvre, qui eux-mêmes se subordonnent à une intention (3). De là, deux conséquences s'articulent :
- parler peut devenir le lieu de la constitution d'une image de soi proposée à l'autre (4)
- parler à quelqu'un est la condition de possibilité de toute littérature, au sens large (5)

I. La toute-puissance originelle de la parole des dieux

La parole des hommes commence dans la Grèce antique. Mais, au début, n'était que la parole des dieux pour dire ce qui est. Cette composante magico-religieuse rappelle que les hommes ne questionnent pas le monde ; il n'est nul besoin d'interroger la complexité du réel puisque les dieux justifient à eux seuls ce qui est, puisque les dieux incarnent l'origine et l'ordre du monde, puisque l'homme n'a pas à décider ce qu'il advient. Dans le contexte de la société et de la culture grecques de l'Antiquité, plus exactement dans la Grèce archaïque du IX^e au V^e siècle environ, parler n'est donc effectivement pas l'apanage des hommes mais celui des divinités : il s'agit d'une parole qui ne s'évalue pas dans sa conformité au réel, en termes de mensonge ou de vérité – ces valeurs propres à juger un énoncé n'existent même pas – mais il s'agit plutôt d'une parole efficace qui se confond avec ce qu'elle exprime.

Zoom notion



Maitres de vérité et *alètheia*

- ⊗ C'est par l'intermédiaire des « maîtres de vérité » que se manifeste cette parole. En effet, le devin, le poète, le roi de justice, seuls parmi les hommes, possèdent une fonction institutionnelle particulière qui leur autorise, chacun dans un domaine spécifique, une sorte de « théologie de la parole » : le devin rapporte la volonté formulée des dieux ; le poète, appelé aède, est porté par les Muses, il entre en communication avec l'invisible ; et le roi de justice prononce une sentence qui vaut pour jugement vrai. Ces fonctions, oraculaire, poétique ou judiciaire, ont en commun une qualité particulière et profondément sacralisée du « dire », définie communément sous le nom d'*alètheia*. Le préfixe privatif *a* est associé dans ce terme à *Léthé*, fleuve de l'Enfer dont les eaux effaçaient tous les souvenirs terrestres des âmes des morts ; il désigne donc « un non-oubli » au sens le plus fort que l'on puisse imaginer : *alètheia* rend possibles et fait exister la connaissance, la vérité, la mémoire ; elle s'oppose au silence, à l'obscurité, à l'ignorance, ou au non-être...
- ⊗ Ce qui demeure dans la mémoire des hommes, ce qui oriente leur existence, ce qui décide de leur sort ressortit donc de cette qualité de parole bien singulière et hautement signifiante, puisque qu'elle coïncide véritablement avec ce qu'elle exprime : pour illustrer cette idée, comprenons que, lorsqu'Homère chante l'énergique valeur d'Achille ou la *métis* habile d'Ulysse, il fait être l'énergique valeur d'Achille et la *métis* habile d'Ulysse ; c'est la célébration homérique qui rend Achille et Ulysse dignes d'être célébrés, honorés et commémorés ; de la même façon, quand le roi de justice prononce un jugement ordalique, il est incontestable et il décide par le simple fait qu'il est prononcé.

- ⊙ Cette parole particulière transforme le verbe en être, pourrait-on encore dire. Plus encore, elle ne relève pas d'une quelconque transcendance, elle existe bien sur le plan de la réalité comme force agissante ici et maintenant. Une persistance de cette qualité performative et sacrée de la parole se trouve, par exemple, dans la formule religieuse « Je te baptise » ou « Je vous déclare unis par les liens sacrés du mariage » : ce type de formule fait advenir ce qui est dit à l'instant même où cela est dit.
- ⊙ On pourra se reporter sur ce point à l'ouvrage essentiel de Marcel Détiéne, *Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, Paris, Pocket, 1995.

A. Extraits/citations

L'Illiade et *l'Odyssée* sont émaillées d'invocations aux Muses ; en voici les exemples :

- Invocation initiale dans *l'Illiade* – traduction Paul Mazon, Les Belles Lettres, 1972 :

« Chante, déesse, la colère d'Achille, le fils de Pélée ; détestable colère, qui aux Achéens valut des souffrances sans nombre et jeta en pâture à Hadès tant d'âmes fortes de héros, tandis que de ces héros mêmes elle faisait la proie des chiens et de tous les oiseaux du ciel – pour l'achèvement du dessein de Zeus. Pars du jour où une querelle tout d'abord divisa le fils d'Atrée, protecteur de son peuple, et le divin Achille. Qui des dieux les mit donc aux prises en telle querelle et bataille ? Le fils de Létô et de Zeus. C'est lui qui, courroucé contre le roi, fit par toute l'armée grandir un mal cruel, dont les hommes allaient mourant. » (I, 1-10) ;
- Rappel au chant suivant :

« Et maintenant, dites-moi, Muses, habitantes de l'Olympe – car vous êtes, vous, des déesses : partout présentes, vous savez tout ; nous n'entendons qu'un bruit, nous, et ne savons rien. » (II, 485-486).
- De même, *l'Odyssée* commence par ces vers – traduction de Victor Bérard, Les Belles Lettres, 1924 :

« C'est l'Homme aux mille tours, Muse, qu'il faut me dire, Celui qui tant erra quand, de Troade, il eut pillé la ville sainte, Celui qui visita les cités de tant d'hommes et connut leur esprit, Celui qui, sur les mers, passa par tant d'angoisses, en luttant pour survivre et ramener ses gens. Hélas ! même à ce prix, tout son désir ne put sauver son équipage : ils ne durent la mort qu'à leur propre sottise, ces fous qui, du Soleil, avaient mangé les bœufs ; c'est lui, le Fils d'En Haut, qui raya de leur vie la journée du retour. Viens, ô fille de Zeus, nous dire, à nous aussi, quelqu'un de ces exploits. » (I, 1-10).